



## Les start-up en Île-de-France : une forte dynamique de l'emploi

Près de 82 000 emplois salariés relèvent des start-up en Île-de-France en 2022, soit 17 % de l'emploi des entreprises franciliennes de moins de huit ans. La majorité des emplois sont localisés à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Les start-up franciliennes recourent, en moyenne, à des salariés plus qualifiés et plus jeunes que les autres jeunes entreprises et les salaires annuels médians y sont plus élevés.

Entre 2017 et 2022, le nombre de start-up a augmenté de 27 %, et leur emploi salarié, de 60 %, passant de 51 000 à 82 000. Le rythme de croissance de l'emploi des start-up a été légèrement freiné par la crise de la Covid-19 avant de retrouver une forte dynamique dès 2021.

### PRÈS DE 82 000 SALARIÉS DANS LES START-UP FRANCILIENNES

Plébiscitées au plus haut sommet de l'État et très présentes dans les médias, les start-up suscitent souvent débats et interrogations quant à leur capacité réelle à créer des emplois et à générer de la richesse. En Île-de-France, elles représentent une part notable des salariés des entreprises de moins de huit ans, confirmant leur rôle dans l'emploi régional.

En 2022, près de 8 800 start-up sont implantées en Île-de-France. Elles emploient 81 700 salariés en équivalent temps plein (EQTP). Ces entreprises relèvent de l'une des trois situations suivantes, non exclusives l'une de l'autre : ce sont des jeunes entreprises innovantes, ou bénéficiant d'une forte croissance de leur chiffre d'affaires dans leurs premières années (gazelles), ou encore ayant réalisé d'importantes levées de fonds rapidement après leur création [Burfin et al., 2025 ; pour en savoir plus (2)]. Au-delà de leur contribution au développement économique, les start-up participent à la structuration du tissu productif francilien par les emplois qu'elles créent.

n°267 - novembre 2025

**82 000**



c'est le nombre d'emplois salariés des start-up en Île-de-France



**60 %**

En 5 ans, c'est l'augmentation du nombre d'emploi des start-up franciliennes

**51 %**



c'est le pourcentage des emplois franciliens dépendant de start-up situés à Paris



**51 %**

c'est la part de cadres parmi les start-up franciliennes 5 ans après leurs créations

**32 700 €**

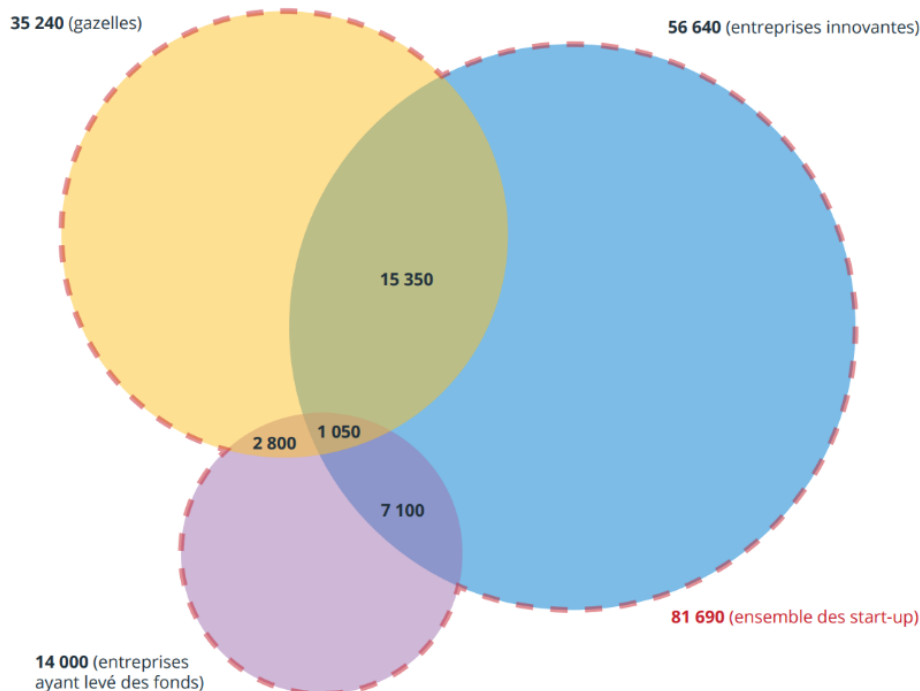


c'est le salaire net annuel médian perçu par les salariés des start-up franciliennes

En Île-de-France, les start-up concentrent 17 % de l'emploi salarié des jeunes entreprises de moins de huit ans, alors qu'elles ne représentent que 2,4 % de ce tissu. Elles se distinguent nettement de celles des autres régions où, en moyenne, 9 % de l'emploi salarié des jeunes entreprises est attribuable aux start-up.

70 % des salariés de start-up travaillent dans des jeunes entreprises innovantes, ce qui correspond à 56 600 emplois. Les gazelles totalisent 35 240 emplois et celles ayant levé des fonds en rassemblent 14 000. Près de 19 % des emplois des start-up dépendent d'entreprises qui sont à la fois des gazelles et des entreprises innovantes (**figure 1**).

**FIGURE 1 – LES SALARIÉS DES DIFFÉRENTES POPULATIONS DE START-UP EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2022**



**Lecture :** En Île-de-France, les entreprises innovantes emploient 56 640 salariés en 2022.

**Champ :** Île-de-France, effectifs salariés en équivalent temps plein, secteurs marchands hors agriculture et hors secteur financier (à l'exception des auxiliaires de services financiers et d'assurance, ainsi que des sociétés holdings).

**Sources :** Insee, Fare, Lifi ; Acooss, JEI-JEU ; Concours d'innovation i-Nov ; Concours i-Lab ; DGFIP, CIR, CII ; Bpifrance, aides à l'innovation ; French Tech 120.

## UNE TAILLE MOYENNE PLUS ÉLEVÉE ET DES SALARIÉS PLUS JEUNES QUE DANS LES JEUNES ENTREPRISES

Les start-up franciliennes sont en moyenne plus grandes que les jeunes entreprises dans leur ensemble (9,3 salariés en équivalent temps plein, contre 1,3) (**figure 2**). L'emploi y est un peu moins concentré : les 10 % des start-up les plus pourvoyeuses d'emplois concentrent ainsi 60 % de l'emploi contre 72 % pour les jeunes entreprises. Plus de la moitié des salariés des start-up franciliennes exercent des emplois de cadres ou professions intellectuelles supérieures, contre seulement un cinquième dans les jeunes entreprises. Cette surreprésentation s'explique par la forte présence d'ingénieurs et de cadres techniques mais aussi, dans une moindre mesure, de cadres administratifs et commerciaux. À l'inverse, les salariés moins qualifiés (employés et ouvriers) sont beaucoup moins présents dans les start-up (28 % contre 61 %).

Les salariés des start-up sont également plus jeunes en moyenne (36 ans contre 39 ans). L'emploi est légèrement plus féminisé (36 % des emplois, soit trois points de plus que dans l'ensemble des jeunes entreprises).

Le salaire net annuel médian des salariés est plus élevé de 60 % dans les start-up que dans les jeunes entreprises

(**figure 3**). Pour autant, il s'agit surtout d'un effet lié à la structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, les cadres sont à peine mieux rémunérés dans les start-up que dans les jeunes entreprises dans leur ensemble (+3,2 %) mais ils y sont nettement plus nombreux. Un écart sensible de rémunération est observé pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (+90 %) : ceux-ci sont souvent peu rémunérés dans les jeunes entreprises, potentiellement parce qu'ils font le choix d'être aussi rémunérés sur leurs dividendes ; de leur côté, les dirigeants des start-up ont un salaire plus élevé que les autres catégories socioprofessionnelles, notamment que les cadres (écart de 25 %).

En Île-de-France, plus de la moitié des emplois dans les start-up relèvent de deux secteurs : l'information et communication (38 %) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (19 %). Cela reflète la répartition sectorielle des start-up elles-mêmes, majoritairement présentes dans ces secteurs, notamment dans les activités informatiques. Par contraste, le secteur prépondérant pour les jeunes entreprises est celui du commerce, transport, hébergement et restauration (36 %).

**FIGURE 2 - EMPLOI SALARIÉ EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN DES JEUNES ENTREPRISES ET START-UP FRANCILIENNES EN 2022 (EN %)**

Caractéristiques	Jeunes entreprises	Ensemble de start-up	Gazelles	Entreprises ayant levé des fonds	Entreprises innovantes
Nombre d'entreprises	361 000	<b>8 790</b>	810	2310	6 440
Emploi total (effectifs salariés en EQTP)	480 600	<b>81 690</b>	35 240	14 000	56 640
Nombre d'emplois moyen (en EQTP)	1,3	<b>9,3</b>	43,5	6,1	8,8
Part des emploi en CDI	78	<b>80</b>	85	79	79
Part des emplois occupés par des femmes	33	<b>36</b>	35	39	37
<b>Répartition des emplois selon la catégorie socioprofessionnelle</b>					
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8	<b>4</b>	2	5	5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	20	<b>55</b>	48	50	67
<i>Dont Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise</i>	9	<b>19</b>	16	20	22
<i>Dont ingénieurs et cadres technique d'entreprise</i>	10	<b>35</b>	30	29	44
Professions intermédiaires	11	<b>13</b>	12	14	12
Employés	33	<b>17</b>	20	20	13
Ouvriers	28	<b>11</b>	18	11	3
Age moyen des salariés (en années)	39	<b>36</b>	37	37	35

**Lecture** : En 2022, les start-up innovantes franciliennes emploient 56 640 salariés en équivalent temps plein (EQTP), dont 79 % en CDI. 67 % de ces emplois sont occupés par des cadres et professions intellectuelles supérieures.

**Champ** : Île-de-France, secteurs marchands hors agriculture et hors secteur financier (à l'exception des auxiliaires de services financiers et d'assurance, ainsi que des sociétés holdings).

**Sources** : Insee, Fare, Lifi ; BTS ; Acooss, JEl-JEU ; Concours d'innovation i-Nov ; Concours i-Lab ; DGFIP, CIR, CII ; Bpifrance, aides à l'innovation ; French Tech 120.

**FIGURE 3 - SALAIRE NET ANNUEL MÉDIAN PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES ENTREPRISES ET DES START-UP FRANCILIENNES EN 2022 (EN EUROS)**

Catégorie socioprofessionnelle	Jeunes entreprises	Ensemble de start-up	Gazelles	Entreprises ayant levé des fonds	Entreprises innovantes
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	27 800	<b>52 700</b>	71 300	55 100	52 500
Cadres et professions intellectuelles supérieures	40 400	<b>41 700</b>	43 300	41 500	41 100
<i>Dont Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise</i>	40 700	<b>42 000</b>	43 900	41 400	41 100
<i>Dont ingénieurs et cadres technique d'entreprise</i>	40 000	<b>41 600</b>	43 200	41 800	41 200
Professions intermédiaires	23 800	<b>25 200</b>	26 300	26 200	24 500
Employés	18 200	<b>19 600</b>	20 000	20 000	19 500
Ouvriers	17 700	<b>19 000</b>	18 900	18 900	19 700
<b>Ensemble</b>	<b>20 400</b>	<b>32 700</b>	<b>30 400</b>	<b>31 600</b>	<b>36 000</b>

**Lecture** : En 2022, dans les start-up franciliennes, un salarié sur deux gagne plus de 32 700 euros nets par an en équivalent temps plein.

**Champ** : Île-de-France, secteurs marchands hors agriculture et hors secteur financier (à l'exception des auxiliaires de services financiers et d'assurance, ainsi que des sociétés holdings).

**Sources** : Insee, Fare, Lifi ; BTS ; Acooss, JEl-JEU ; Concours d'innovation i-Nov ; Concours i-Lab ; DGFIP, CIR, CII ; Bpifrance, aides à l'innovation ; French Tech 120.

## DES PROFILS D'EMPLOIS DIFFÉRENTS SELON LE TYPE DE START-UP

Les start-up innovantes représentent 73 % des start-up franciliennes et 69 % des emplois salariés. Elles emploient nettement plus de cadres et professions intellectuelles supérieures que les autres start-up (67 % des effectifs) et notamment d'ingénieurs et de cadres techniques (44 %). Le recours aux apprentis et aux stagiaires y est un peu plus fréquent (13 % des emplois, contre 10 % dans l'ensemble des start-up), illustrant ainsi leur propension à attirer de futurs diplômés. La moyenne d'âge de leurs salariés est un peu plus faible. Le salaire net annuel médian perçu dans les start-up innovantes (36 000 euros) est le plus élevé de toutes les catégories (31 600 euros pour celles ayant levé des fonds et 30 400 euros pour les gazelles). Cela s'explique par la plus forte proportion de cadres. Pour autant, à catégories socioprofessionnelles identiques, les salaires médians dans les start-up innovantes sont légèrement inférieurs (hormis pour les ouvriers) à ceux des autres start-up.

Les gazelles se caractérisent par une plus grande maturité économique. Ce sont des entreprises de plus grande taille en moyenne (43,5 salariés) où la proportion de contrats à durée indéterminée est plus forte (85 % des contrats contre 80 % en moyenne dans l'ensemble des start-up). Les cadres y sont proportionnellement moins nombreux que dans l'ensemble des start-up (48 % contre 55 %) alors que les ouvriers y sont plus présents (18 % contre 11 %).

Les entreprises ayant levé des fonds représentent un quart des start-up franciliennes. Elles concentrent 17 % des emplois des start-up, bien que la moitié d'entre elles n'aient aucun salarié. Cette spécificité s'explique par leur structure juridique et leur secteur d'activité : 18 % sont des holdings, 12 % exercent dans la gestion de fonds et 10 %, dans le conseil. Leurs caractéristiques apparaissent systématiquement dans la moyenne des start-up à l'exception de leur taille, plus faible en moyenne.

## PARIS CONCENTRE PLUS D'UN EMPLOI DE START-UP SUR DEUX

Reflète de la répartition des start-up en Île-de-France, les emplois franciliens dépendant de start-up sont majoritairement concentrés à Paris (57 %), devant les Hauts-de-Seine (14 %). La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne regroupent respectivement 8 % et 7 % de l'emploi salarié francilien des start-up.

En Île-de-France, 20 emplois sur 1 000 dépendent de start-up. Ce ratio est nettement plus élevé à Paris (37 ‰). Il dépasse même 50 ‰ dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements. Par ailleurs, certaines communes franciliennes affichent une densité d'emplois liés aux start-up particulièrement élevée. Elle est supérieure à 40 ‰ notamment à Montreuil, Saint-Mandé et Vincennes, ainsi que dans plusieurs communes de la communauté d'agglomération Paris-Saclay, notamment Verrières-le-Buisson, Gif-sur-Yvette et Palaiseau (figure 4).

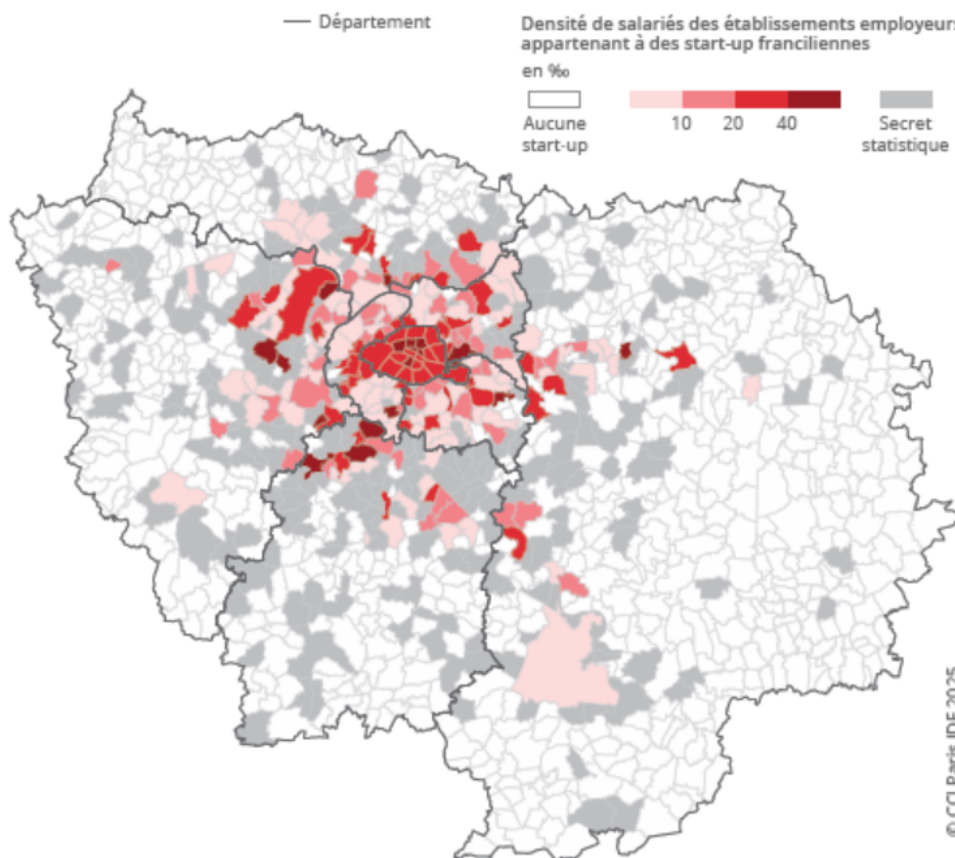
La crise sanitaire de 2020 n'a pas interrompu la dynamique à la hausse du nombre de start-up sur la période : elle s'est même amplifiée après. En revanche, la hausse du volume d'emplois généré par ces entreprises n'est pas linéaire. Dès 2019, un léger repli de l'emploi salarié est observé (-1 %). Il est principalement lié aux entreprises ayant levé des fonds et traduit un premier ralentissement de leur croissance. En 2020, la baisse s'accroît (-6 %). Les gazelles et les entreprises ayant levé des fonds génèrent, en effet, des volumes d'emplois inférieurs respectivement de 15 % et de 12 % à ceux de 2019. Cette contraction peut s'expliquer par l'impact direct de la crise sanitaire sur certains secteurs, notamment l'hébergement-restauration et les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Par la suite, l'emploi reprend en 2021 et 2022.

## UNE FORTE CROISSANCE DE L'EMPLOI PORTÉE PAR LES ENTREPRISES INNOVANTES ET LES GAZELLES

En 2022, l'Île-de-France compte 27 % de start-up de plus qu'en 2017. Le nombre de start-up franciliennes est ainsi passé de 6 940 en 2017 à 8 790 en 2022 (figure 5). En outre, sur la même période, leur taille moyenne a sensiblement augmenté, passant de 7,3 à 9,3 salariés. En cinq ans, l'emploi salarié dans les start-up s'est ainsi accru de 60 %, pour atteindre 81 700 emplois, contre 50 900 en 2017.

Cette dynamique dépasse nettement celle observée pour l'ensemble des jeunes entreprises, dont l'emploi salarié a crû de 35 % sur la même période. Cette croissance est particulièrement vive pour les gazelles. Ainsi, entre 2017 et 2022, le nombre de salariés travaillant dans les gazelles a doublé (+113 %) alors que le nombre de gazelles a augmenté de 72 %.

**FIGURE 4 - NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS APPARTENANT À DES START-UP POUR 1 000 SALARIÉS, PAR COMMUNE EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2022**



**Lecture :** À Magny-le-Hongre, pour 1 000 salariés, 56 salariés travaillent dans des start-up franciliennes.

**Champ :** Île-de-France, effectifs salariés en équivalent temps plein, établissements employeurs appartenant à des entreprises relevant des secteurs marchands, hors agriculture et hors secteur financier (à l'exception des auxiliaires de services financiers et d'assurance, ainsi que des sociétés holdings).

**Sources :** Insee, Fare, Lifi ; Flores ; Acooss, JEI-JEU ; Concours d'innovation i-Nov ; Concours i-Lab ; DGFiP, CIR, CII ; Bpifrance, aides à l'innovation ; French Tech 120.

## UNE FORTE CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS LES FUTURES START-UP CRÉÉES EN 2017

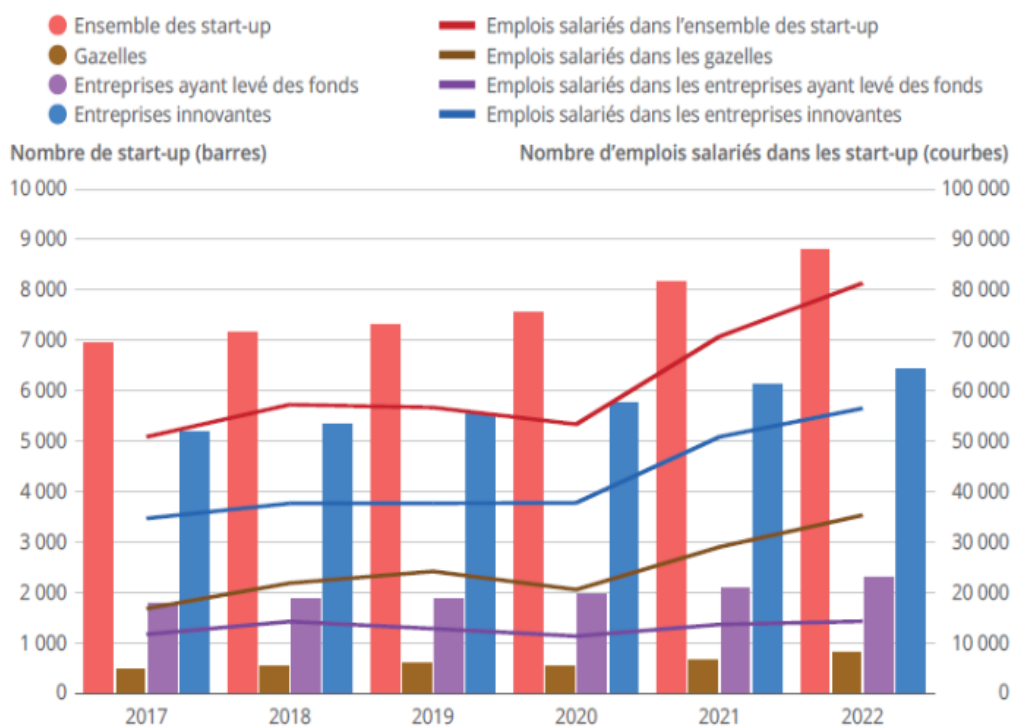
L'analyse de l'évolution globale des start-up ne rend pas compte des trajectoires individuelles, façonnées par le renouvellement constant du tissu entrepreneurial et l'entrée régulière de nouvelles start-up, souvent de plus petite taille. L'observation, de 2018 à 2022, d'une cohorte d'entreprises franciliennes créées en 2017 et identifiables comme start-up au moins une année sur la période, permet de mieux appréhender ces évolutions individuelles.

En 2018, ces entreprises emploient en moyenne trois salariés, contre un seul pour l'ensemble des jeunes entreprises créées en 2017. Entre 2018 et 2022, l'effectif moyen (en EQTP) des entreprises de la cohorte a plus que triplé, alors que celui des jeunes entreprises a doublé. L'évolution pour les futures gazelles reflète cette tendance : leur nombre de salariés est passé de 14 en 2018 à 40 en 2022. La progression est encore plus forte pour les entreprises innovantes, dont l'effectif moyen a augmenté de 3 à 12 salariés.

La structure des emplois a évolué au fil des années. L'emploi progresse quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle entre 2018 et 2022. Néanmoins, l'augmentation est nettement plus rapide pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, dont les ingénieurs et cadres techniques. En conséquence, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est passée de 39 % en 2018 à 51 % en 2022, portée notamment par la hausse des ingénieurs et cadres techniques (de 22 % à 31 %). À l'inverse, les parts des employés (24 % en 2018) et des ouvriers (17 %) ont reculé respectivement de 6 et 4 points sur la période.

L'emploi des entreprises de la cohorte semble avoir été affecté par la crise sanitaire de 2020, mais modérément : l'effectif moyen a continué de croître en 2020, quoique à un rythme plus limité que les années antérieures ou postérieures à la crise.

**FIGURE 5 - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE START-UP FRANCILIENNES ET DE L'EMPLOI SALARIÉ**



**Note :** Les entreprises pouvant figurer dans plusieurs types de start-up, la somme des trois types ne correspond pas au total des start-up.  
Lecture : En 2022, l'Île-de-France compte 8 790 start-up, représentant 81 690 emplois.

**Champ :** Île-de-France, effectifs salariés en équivalent temps plein, secteurs marchands hors agriculture et hors secteur financier (à l'exception des auxiliaires de services financiers et d'assurance, ainsi que des sociétés holdings).

**Sources :** Insee, Fare, Lifi ; BTS ; Acooss, JEI-JEU ; Concours d'innovation i-Nov ; Concours i-Lab ; DGFiP, CIR, CII ; Bpifrance, aides à l'innovation ; French Tech 120.

### ENTRETIENS AVEC DES DIRIGEANTS DE START-UP

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Île-de-France a réalisé des entretiens auprès d'entrepreneurs pour avoir un retour d'expérience sur la période de la création et du développement d'une start-up.

Sur le plan du financement, certaines étapes apparaissent comme des accélérateurs notamment lorsqu'une entreprise remporte un concours ou même lorsqu'elle est seulement sélectionnée. En effet, cela génère bien souvent l'octroi de subventions, mais également une visibilité qui facilite fortement l'accès à d'autres financements. Selon les témoignages recueillis, postuler à un premier accompagnement ou à une première subvention les fait entrer dans de nouveaux cercles informels et leur donne accès à de nouvelles opportunités. Certains entrepreneurs regrettent un manque de visibilité des différentes aides existantes, même s'ils reconnaissent une amélioration ces dernières années.

Les projets de start-up franciliennes exerçant des activités de software, telles que le numérique, l'information et communication, peuvent se lancer sans moyens financiers importants puis accueillir des partenaires pour accélérer leur croissance. Les projets relatifs à des activités hardware, comme un projet industriel, nécessitent des fonds de départ plus importants, la création d'un prototype pouvant être coûteuse. Ils ont aussi une rentabilité attendue plus éloignée dans le temps.

Concernant l'environnement juridique de leurs activités, la très grande majorité des entrepreneurs ont eux-mêmes contacté des « sachants » (experts-comptables, juristes, CCI...).

Dans l'ensemble, les entrepreneurs interrogés sont optimistes quant à l'avenir de leur entreprise, même s'ils sont conscients des risques encourus. La plupart n'envisagent pas de quitter la région en cas de développement, l'importance de rester connectés à leur écosystème apparaissant comme primordiale.

## DOCUMENTATION

### Pour comprendre

Cette étude porte sur les entreprises marchandes non agricoles (hors gestion des forêts) participant au système productif francilien. Dans le secteur financier, seules les entreprises ayant des activités de holding (gestion de sociétés) ou d'auxiliaires de services financiers et d'assurance sont retenues. Par ailleurs, sont exclues du champ des start-up les entreprises relevant du régime fiscal de la micro-entreprise, les entreprises individuelles et les filiales de groupes étrangers. Les entreprises appartenant à un groupe français sont aussi exclues lorsqu'elles ne sont ni têtes de groupe ni centres de décision et n'ont pas plus de 50 % des équivalents temps plein du groupe. Dans cette étude, parmi les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises, seules les entreprises monorégionales (tous les établissements sont situés dans la même région) ou quasi monorégionales (au moins 80 % des effectifs travaillent dans la même région) sont retenues. Cette étude ne prend pas en compte l'emploi intérimaire.

### Sources

Cette étude s'appuie sur, d'une part, des sources émanant de l'Insee et, d'autre part, des sources externes. Toutes ces sources permettent d'identifier et de caractériser les jeunes entreprises et les start-up, ainsi que leurs résultats économiques. Les sources Insee sont Fare (2019 à 2022), Liaisons financières (Lifi, 2022), la base Tous salariés (2017 à 2022) et Flores (2022). Les sources externes portent sur les aides spécifiques aux start-up entre 2015 et 2022 : Crédit Impôt Recherche ou innovation de la DGFIP, aides de l'Acoss pour les Jeunes entreprises innovantes ou universitaires, aides à l'innovation (dont les concours i-Lab et i-Nov) accordées notamment par Bpifrance et l'Ademe. Ces sources externes incluent aussi le programme French Tech 120 de la Mission French Tech du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

### Définitions

L'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée. On peut aussi mesurer les emplois en équivalent temps plein, c'est-à-dire le nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée rapporté à la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Burfin Y., Frontenaud A., Gatepaille X., Tuillier J., « [Plus d'une start-up française sur trois est localisée en Île-de-France](#) », Insee Analyses Île-de-France no 209, septembre 2025.
- Lignau V., « [Les startups, tissu industriel de demain ?](#) », Thémis no 21, Direction Générale des Entreprises, octobre 2024.
- Christophe K., Dillies V., « [Caractéristiques et dynamiques de l'emploi dans les start-up en France](#) », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2021.

Directeur de la publication : Stéphane FRATACCI  
Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE  
Rédacteur en chef : Julien TUILLIER  
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX  
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source  
Copyright photo : ©Copilot  
Dépot légal octobre 2025  
ISSN : 1266-3255



Un centre d'observation de



CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France

11, rue Léon Jouhaux - 75010 Paris

e-mail : [crocis@cci-paris-idf.fr](mailto:crocis@cci-paris-idf.fr)

Retrouvez toutes nos publications sur [www.crocis.cci-paris-idf.fr](http://www.crocis.cci-paris-idf.fr)

Suivez nous sur : [Instagram](#) ou X [@CROCIS\\_CCI\\_IDF](#) ou [LinkedIn](#)

Responsable : Julien TUILLIER

Industrie - Démographie d'entreprises - Enquêtes : Yves BURFIN

Conjoncture - Benchmark européen - Tourisme : Mickaël LE PRIOL

Services - Commerce - Développement durable : Bénédicte GUALBERT

Veille économique : Marielle GUERARD, Charlotte BIZIEUX

PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX

Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT